



### Cotisation annuelle

Cavalier né en 2005 et avant	120 €	Cavalier né en 2006 et après	100 €
------------------------------	-------	------------------------------	-------

### Licences et assurances

Licence FFE ( né en 2005 et avant )	36 €	Licence FFE ( né en 2006 et après )	25 €
RCPE 1er cheval	33 €	RCPE 2 em cheval	24 €

### Pensions

	Base	Classique sérénité	Basique	Loisir +	Loisir
Box / Paddock ( sorties en accord avec le contrat de pension)	300,00 €	X	X	X	X
Utilisation des installations et du materiel de travail ( manège et carrière )	60,00 €	X	X		
Suivi sanitaire *	25,00 €	X		X	
2 cours collectifs / semaine	Offert	X			
		<b>385,00 €</b>	<b>360,00 €</b>	<b>325,00 €</b>	<b>300,00 €</b>

### Prestations supplémentaires

Location appareil aérosol ( caution 500€ )	10€/ jour	Box de soin sous vidéo partagée	8€/nuit	Forfait soins légers: ( pose de bandages, changement de pansements, soin de petites plaies)	5 € / jour	Nuit de veille ( colique, poulinage, ...; vidéosurveillance ou présentiel )	50 €
Séance d'aérosol administrée par nous ( hors produits)	15 €	Suivi perfusion	10€/ changement				
Supplément foin réhydraté 2l/J	35€/ mois	Supplément Happi ( poney 1l / j )	30€/mois	Supplément huile dans la ration	15€ / mois	Supplément Happi ( cheval 2l / j )	60€/mois

### Concours

Coaching CSO en sortie collective	17€/ parcours	Coaching en sortie individuelle	50 à 100€ hors frais de route
-----------------------------------	---------------	---------------------------------	-------------------------------

Sortie club: se référer aux tarifs club

### Divers

Animations	15 à 40€	Location carrière / manège	12 €
Pension occasionnelle	25€ / nuit	Changement quotidien des couvertures	90 €/mois

### Cours et stages

Cours particulier	40 €	Cours particulier partagé ( 2 à 4 cavaliers )	30€/ personne
Cours collectif supplémentaire	7 €	Carnet de 10h ( valable 3 mois )	50 €
Journée de stage	30 €	Demi journée de stage	17 €

### Travail du cheval

A la séance	20 €	Au mois	Nous consulter
-------------	------	---------	----------------

Pension loisir: pratique de l'équitation de loisir en extérieur

\* Suivi sanitaire: Administration des médicaments et des rations spéciales ( l'achat des aliments spéciaux et des médicaments reste à la charge du propriétaire)  
Suivi des vaccins et vermifuges.  
Présence lors des visites des vétérinaires et maréchaux.  
Ne sont pas compris les soins prescrits ou non par un vétérinaire ( soins de plaies, bandages, injections,... )

La pension ne comprend pas le changement quotidien des couvertures